



Avis d'opposition administrative

Par **Clochette77**, le **05/12/2014** à **13:20**

Bonjour,

Je viens de recevoir un avis d'opposition administrative alors que je n'ai jamais reçu ni l'amende d'origine ni les avertissements qu'ils m'ont soit disant adressés. Quels sont mes recours, comment puis-je savoir à quelle infraction cet avis correspond, et au pire, puis-je seulement payer l'amende d'origine sans payer la majoration ?

Merci pour les réponses que vous pourriez m'apporter, car là, je me sens un peu perdue...

Alexandra M.